

ASSEMBLEE GENERALE

Du 27 mai 2020



FNE

NOUVELLE-AQUITAINE

RAPPORT MORAL

Notre ambition commune

Nous sommes réunis – exceptionnellement en conférence téléphonique pour cause de crise liée au coronavirus -pour cette 4^{ème} assemblée générale ordinaire de notre confédération, et je remercie toutes celles et ceux qui prennent part aujourd'hui à nos échanges. Le fonctionnement participatif et transparent de notre association est la clé de sa vitalité.

En 2019, nous avons accueilli Cistude Nature comme nouvelle association adhérente. En 2020, c'est Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine qui nous rejoint et va siéger au conseil d'administration. Bienvenue à ses administrateurs, Maxime Blanchet et XX, à sa présidente Jacqueline Ajer et à sa directrice, Françoise Sire.

Je souhaite rendre hommage à Michel Hortolan, 1^{er} président de la confédération, qui l'a portée avec toute son énergie et sa détermination pendant plus de 3 ans, l'installant comme un acteur important aux yeux de l'Etat, du Conseil régional, des institutions, de nos partenaires associatifs.

Cela a été un très grand plaisir personnel et professionnel de travailler au quotidien avec Michel, de voir à l'œuvre sa vision stratégique et son intégrité, pour que FNE NA se développe et devienne incontournable dans le paysage institutionnel et associatif de Nouvelle-Aquitaine. Cela avec une attention aux personnes, à chacun et chacune, administrateur, bénévole, salarié. Merci Michel.

Je tiens également à saluer Jacques Brie, qui a cessé ses fonctions d'administrateur en avril 2019, et à le remercier pour son engagement au sein du conseil d'administration. Merci Jacques, qui continue comme référent eau de FNE NA à apporter sa grande expertise et sait si bien la partager avec tous les collègues.

Saluons aussi Pierre Davant, qui a quitté ses fonctions d'administrateur à la suite du changement de présidence de la Sepanso Aquitaine au printemps 2019, et fait partie, comme Michel et Jacques, des fondateurs de FNE NA, et qui poursuit son engagement en tant que président d'honneur de la Sepanso Aquitaine.

Les tensions extérieures ont été violentes au cours des derniers mois : Causade, où des adhérents ont été menacés et où l'état de droit recule sous la pression de lobbies professionnels soutenus par des responsables politiques. Ce dossier d'importance nationale est porté par FNE et la Sepanso Aquitaine avec la Sepanlog.

L'attaque, dans la région voisine d'Occitanie, en février 2020 des locaux de FNE Midi-Pyrénées par des membres de la FDSEA31 et des JA31 ; et, comme en réplique inversée, la création de la cellule Demeter au Ministère de l'Intérieur, et la mise en place « d'observatoires départementaux de l'agribashnig » : FNE NA et des fédérations et associations ont réagi à ces violences inacceptables.

Engagée dans sa 5^{ème} année d'existence, notre confédération est à la fois forte, par la reconnaissance obtenue, par l'accès, aux termes des 3 ans d'existence, à l'agrément régional NA au titre de l'environnement, qui l'a menée, à la demande d'une fédération, à s'engager dans un 1^{er} recours juridique (la déviation du Taillan).

Forte au vu des actions menées : les contributions publiques déposées (SRADDET, Document Stratégique de façade sud-atlantique, Schéma de renouvellement des énergies renouvelables, fonds FEDER avec le Graine Aquitaine, et en janvier 2020 le Plan régional forêt-bois), les projets biodiversité déployés (chiroptères, stygofaune, et autres Plans régionaux d'actions, ...), les actions soutenues, les réunions, commissions, comités où un ou une représentant de FNE NA participe et fait entendre la voix de nos associations, celle de la nature et de la diversité du vivant...

Merci à toutes celles et tous ceux qui ont agi, tout au long de cette année 2019, pour porter nos projets et nos valeurs et faire vivre notre volonté de protection de la nature, de la diversité du vivant, au travers de la diversité de nos associations.

Forte, mais aussi fragile : la nécessaire consolidation des liens à tisser entre ses divers membres, et la recherche de moyens humains et financiers pour réussir les ambitions que nous y mettons toutes et tous.

L'épisode de la réorganisation de FNE, du rattachement direct de FNE NA à FNE et celui des fédérations via FNE NA, a engendré certaines tensions internes. Les fédérations historiques Limousin Nature Environnement, Poitou-Charentes Nature et la Sepanso Aquitaine, comme les nouvelles associations adhérentes, Cistude Nature et Prom'Haies en NA, ont tout intérêt, dans un cadre clair et partagé, à renforcer FNE NA, qui leur donne le rayonnement régional à l'échelle néo-aquitain que l'organisation territoriale nous offre. Cela en conservant leurs particularités qui font la richesse de notre mouvement. Les échanges au sein du réseau des directeurs et coordinateurs, le travail partagé des salariés dans les projets biodiversité, les engagements des référents thématiques et personnes ressources, tout montre à voir que « on est plus fort ensemble » !

La question du renforcement des moyens humains et financiers de la confédération reste ouverte, un chantier à poursuivre pour que ce que nos statuts nous dictent : « la défense de la nature et de l'environnement, dans toutes ses dimensions culturelle, sociale, économique, prenant en compte les besoins des générations à venir et la nécessité d'un fonctionnement pérenne des écosystèmes », à l'échelle de notre grande région Nouvelle-Aquitaine, soit une réalité vivante que porte loin, haut et fort, notre voix.

Merci.

Isabelle Loulmet

RAPPORT D'ACTIVITES

Année 2019

SOMMAIRE

RAPPORT MORAL.....	2
RAPPORT D'ACTIVITES – ANNEE 2019	
ORGANISATION-FONCTIONNEMENT-COMMUNICATION.....	7
La Lettre d'information de FNE NA	8
Le réseau des directeurs et coordinateurs des associations adhérentes et affiliées.....	9
BIODIVERSITE.....	10
Brève revue mensuelle d'interventions	10
Les thèmes majeurs annuels	12
ARB (Agence Régionale de la Biodiversité) en Nouvelle-Aquitaine	13
AGRICULTURE.....	15
Volet transition agricole de la feuille de route du Conseil régional NEO TERRA	15
CROPSAV (Comité Régional d'Orientation de la Politique Sanitaire Animale et Végétale.....	15
COREAMR (Commission Régionale de l'Economie Agricole et du Monde Rural).....	16
CRAEC (Commission Régionale Agro Environnementale et Climatique).....	16
FORET	17
CRFB (Commission Régionale Forêt Bois)	17
EAU.....	18
LITTORAL et domaine maritime.....	20
CLIMAT / AIR / ENERGIE.....	22
COPTec (Conseil Permanent de la Transition Energétique et du Climat).....	22
TRANSPORTS - MOBILITES	22
DECHETS – ECONOMIE CIRCULAIRE	23
PRPGD (Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets).....	23
EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT vers un Développement Durable (EEDD).....	24
JURIDIQUE	25
SANTE – ENVIRONNEMENT.....	25
CRSA (Conférence Régionale de Santé et d'Autonomie)	25

SRADDET (Schéma régional d'AMENAGEMENT, DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET D'EGALITE DES TERRITOIRES).....	27
RENDEZ-VOUS INSTITUTIONNELS	27
Rencontres avec le Préfet, puis la Préfète de Région	27
Rencontre avec le Vice-président du Conseil régional - Biodiversité.....	28
Rencontre avec la Vice-présidente du Conseil régional - Europe	28
REUNIONS DIVERSES	29
Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine (MANA)	29
CESER Nouvelle-AQUITAINE.....	29
ANNEXES	31
Annexe 1 – 2019 : FNE Nouvelle-Aquitaine grandit.....	31
(liste des réunions).....	31

Rédacteurs :

AG : Antoine GATET	JB : Jacques BRIE	MG : Michel GALLIOT
BF : Bruno FILLON	JCC : Jean-Claude CARAIRE	MH : Michel HORTOLAN
CG : Colette GOUANELLE	JMF : Jean-Marie FROIDEFOND	MT : Michel TESSIER
CM: Cathy MAZERM	KW : Klaus WALDECK	TA : Thierry ALEZINE
FL: François LEFEBVRE	MDM : Monique DE MARCO	SU : Serge URBANO
GT: Gustave TALBOT	MF : Michel FOURCHES	
IL: Isabelle LOULMET	ML : Michel LEVASSEUR	

Le conseil d'administration à la création de FNE NA



NOUVELLE-AQUITAINE ■ L'action de France Nature Environnement

La défense de la nature chevillée au corps

Les membres de 200 associations affiliées à France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine (FNE NA) se sont rencontrés le 12 avril au centre nature La Loutré, à Verneuil-sur-Vienne (Haute-Vienne), à l'occasion de l'assemblée générale. Une rencontre qui a permis aux adhérents de faire un récapitulatif des actions menées en 2018 et de mettre en place de nouveaux projets pour 2019.

Certaines seront prolongées de 2018 à 2019 comme la protection de la faune des eaux souterraines ou celle des reptiles et amphibiens. Cette année marquera aussi l'aboutissement de plusieurs plans régionaux sur les forêts et les bois ou encore le traitement des déchets.

Néanmoins, FNE NA n'est pas seulement connu pour ses actions, mais aussi pour son opposition à certains projets. Tel le barrage sur la rivière Caussade dans le Lot, qui devait irriguer la culture industrielle : « un modèle sans avenir en raison du changement climatique ». Les problèmes de la ges-



ENGAGEMENT. Image d'archive. THOMAS JOUHANNAUD

tion de l'eau sont aussi au cœur des discussions de FNE NA.

18.000 adhérents en région

Aujourd'hui, FNE NA est un acteur majeur de la défense de l'environnement dans la région Nouvelle-Aquitaine. La filiale régionale regroupe la SEPANSO Aquitaine, Poitou-Charen-

tes Nature, Limousin Nature Environnement et Cistude Nature en 2019 : ces associations représentent, à elles quatre, 18.000 adhérents. Son but est d'« agir pour l'intérêt général et préserver l'avenir de l'homme dans un environnement sain ». Pour cela, France Nature Environnement va continuer tout au long de l'année

2019 de lutter contre les pollutions, protéger les espaces naturels mais aussi végétales et animales.

« En espérant qu'en 2019, on continue de peser sur les décisions environnementales et que notre parole soit prise en compte », précise Michel Galliot, vice-président de la confédération. ■

Jade Babaudou
babaudou.jade@gmail.com

PopHvi

LePopulaire 21/04/2019

ORGANISATION-FONCTIONNEMENT-COMMUNICATION

En 2019, 2 associations d'envergure régionale ont adhéré directement à France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine : Cistude Nature et Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine, portant le nombre d'administrateurs à 13 (les administrateurs selon les statuts : le Président de chaque association fondatrice et deux autres administrateurs désignés par chacune des fédérations, et deux administrateurs pour chacune des associations nouvellement adhérentes).

L'assemblée générale de 2019 a vu l'élection des deux administrateurs de Cistude Nature, Laurent Soulier et Pierre Paillusseau. L'assemblée générale de 2020 verra celle des deux administrateurs de Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine.

Michel Hortolan a souhaité quitter la présidence de France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine. Isabelle Loulmet a été élue à la présidence lors du conseil d'administration du 28 octobre 2019.

Jacques Brie a cessé ses fonctions d'administrateur au titre de Poitou-Charentes Nature en avril et a été remplacé par Alain Persuy.

Pierre Paillusseau a demandé à cesser ses fonctions d'administrateur, ce qui a été acté au conseil d'administration du 29 novembre 2019. Un nouvel administrateur de Cistude Nature va être élu à l'assemblée générale 2020.

Nom	Fonction	Ville	Association	Situation
Mme Isabelle LOULMET	Présidente	16000 ANGOULEME	Poitou-Charentes Nature	Pré-Retraitée
M. Michel GALLIOT	Vice-Président	87100 LIMOGES	Limousin Nature Environnement	Retraité
Mme Monique DE MARCO	Vice-Présidente	33000 BORDEAUX	SEPANSO	Retraitée
M. Klaus WALDECK	Trésorier	79340 VASLES	Poitou-Charentes Nature	Retraité
M. Serge URBANO	Secrétaire	33480 AVENSAN	SEPANSO	Retraité
Mme Cathy MAZERM	Secrétaire adjointe	19190 AUBAZINES	Limousin Nature Environnement	Permanente associative
M. Michel TEISSIER	Administrateur	87270 COUZEIX	Limousin Nature Environnement	Retraité
M. Daniel DELESTRE	Administrateur	33000 BORDEAUX	SEPANSO	Retraité
M. Alain PERSUY	Administrateur	86370 MARCAY	Poitou-Charentes Nature	Retraité
M. Laurent SOULIER	Administrateur	64990 LAHONCE	Cistude Nature	Salarié

Liste des 10 administrateurs en fonction au 31 décembre 2019

Six Conseils d'Administration ont été organisés durant l'année (11/02, 12/04, 02/07, 16/09, 28/10 et 29/11) en tournant géographiquement (Bordeaux-Limoges-Angoulême).

Le travail des bénévoles, administrateurs et référents de FNE Nouvelle-Aquitaine, en 2019 a été investi dans les réunions internes, les commissions et comités institutionnels, et les réunions avec des partenaires externes, ainsi qu'en travail préparatoire.

Au terme de ses trois d'existence, France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine bénéficie, depuis le 19 août 2019, de l'agrément au titre de la protection de l'environnement sur le territoire de Nouvelle-Aquitaine.

FNE Nouvelle-Aquitaine Confédération régionale des associations de protection de la nature et de l'environnement

Impasse Lautrette 16000 Angoulême / Tél. 05 45 91 89 70

contact@fne-nouvelleaquitaine.fr



CA 12/04/2019- centre La loutre- Verneuil-sur-Vienne- photo Danièle

La Lettre d'information de FNE NA

Après les 4 premières Lettres d'information de FNE NA en 2018, ce sont 11 Lettres d'information qui ont ponctué 2019, permettant à huit administrateurs de « dire leur mot » en une, ainsi qu'à deux référents thématiques.

Coordonnée par Isabelle Loulmet, reprenant chaque mois quelques points forts de la vie de FNE NA et de ses représentants dans diverses commissions ou réunions, cette Lettre d'information est largement diffusée en interne, en direct à celles et ceux qui le demandent, et en relais via les associations adhérentes et affiliées de FNE NA. Elle est accessible sur le site internet de FNE NA (qui va être rénové en 2020).

<http://fne-nouvelleaquitaine.fr/>

IL

Le réseau des directeurs et coordinateurs des associations adhérentes et affiliées

Créé en 2018, le réseau des directeurs et coordinateurs des associations adhérentes et affiliées de FNE NA s'est réuni à 3 reprises en 2019, dont une fois avec le CA de FNE NA.

Au menu des réunions, les 1^{er} février, 2 juillet (avec le CA) et 3 octobre : le fonctionnement des associations, avec des échanges sur le bilan social de chacune et sur le coût de journée dans les projets ; les modalités d'organisation de ce groupe et ses interactions avec le conseil d'administration ; une action envers les élus régionaux sur les fonds FEDER 2021-2027, en collaboration avec le Graine Aquitaine ; la revue des projets biodiversité portés par FNE NA et l'organisation de ce portage ; les relations avec l'ARB NA ; la fusion des CEN ; et beaucoup d'autres échanges...

IL



Réunion du 2 juillet 2019 - Angoulême – photo Alain Boussarie.

BIODIVERSITE

Référent : Serge Urbano

Personnes ressources : Pierre Davant, Philippe Barbedienne, Alain Persuy

Brève revue mensuelle d'interventions

JANVIER

Réunion sur les PRA mammifères et amphibiens-reptiles, le 23 janvier 2019

FEVRIER

Réunion sur les PRA Odonates/Lépidoptères le 7 février 2019, pour définir la coordination des deux PRA, entre le CEN et des associations de FNE NA

Le CA du 11 février 2019, pour les projets et programmes biodiversité :

- valide l'adhésion de Cistude Nature à FNE NA, avec présence d'administrateurs au CA ;
- valide la liste des associations référentes par taxon ;
- valide la demande de subvention à la DREAL NA pour animer trois PRA : lézard ocellé, sonneur à ventre jaune et cistude d'Europe.
- valide le principe qu'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre FNE NA et une structure, peut confier, suivant les sujets, à la dite structure la recherche de financements, en son nom et au nom de FNE NA.

Décision : demande de rendez-vous de FNE NA avec la présidente du CEN NA (ex CEN Limousin), Annie-Claude Raynaud, pour début mars.

MARS

Participation de FNE NA à la table ronde du séminaire DREAL « Plans nationaux et régionaux en faveur des espèces menacées (PNA et PRA) : du bilan aux perspectives », les 14 et 15 mars 2019 à Bordeaux.

AVRIL

Convention entre FNE NA et PCN/GMHL/CEN Aquitaine, signée le 18 avril 2019, de délégation de maîtrise d'oeuvre pour le PRA en faveur des Chiroptères en NA pour sa phase 1 d'animation

MAI

Rencontre de FNE NA et le CEN Aquitaine, le 22 mai 2019, pour aborder notamment la collaboration sur le PRA en faveur des Chiroptères en NA.

JUIN

Envoi d'un courrier commun, FNE NA/LPO NA, au CEN NA, où en conclusion il est suggéré que les missions du CEN N-A soient affirmées dans ce sens (posé au paragraphe précédent avec : *de devoir* **FNE Nouvelle-Aquitaine** Confédération régionale des associations de protection de la nature et de l'environnement

de réunir toutes nos forces, dans le respect de nos spécificités et en faisant fructifier nos complémentarités, en étant notamment sans but lucratif et en partageant les valeurs de l'économie sociale et solidaire), et que sa gouvernance repose sur une organisation en collèges dont l'un soit spécifiquement dédié à la représentation des associations de protection de la nature et de l'environnement.

Finalisation du bilan pour l'administration de la phase 1 du PRA en faveur des Chiroptères en NA.

JUILLET

Le CA du 2 juillet 2019, pour les projets et programmes biodiversité :

- valide le portage par FNE NA du programme Mulette en tant maître d'ouvrage, avec PCN comme maître d'ouvrage délégué. L'établissement de la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée doit être établie rapidement, en préalable à toute mise en œuvre administrative, budgétaire et technique du projet à laquelle elle va commander.
- valide l'intérêt pour FNE NA d'être maître d'ouvrage pour le programme grand rhinolophe, avec PCN comme maître d'ouvrage délégué. La décision de s'engager pour FNE NA pour le portage sera prise ultérieurement, eu égard à des réunions techniques encore en cours.

SEPTEMBRE

Le CA du 16 septembre 2019, pour les projets et programmes biodiversité :

- réaffirme la pertinence de la méthode développée reposant sur une procédure conventionnelle, avec déjà par FNE NA la délégation de maîtrise d'ouvrage à une association volontaire. Il demande aux associations concernées par des conventions de maîtrise d'ouvrage en attente de faire le nécessaire pour rétablir la procédure et son calendrier, quitte pour celle en retard à procéder, de manière concertée, à des aménagements.
- propose, si besoin, une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée, compléter ensuite par des avenants suivant l'évolution budgétaire, organisationnelle et technique de l'action, afin d'engager l'action et d'officialiser la délégation avec le maître d'ouvrage délégué.

Production et diffusion, le 25 septembre 2019, d'une note de positionnement sur le projet de Stratégie Régionale de la Biodiversité en NA

Participation et animation de la réunion téléphonique, le 27 septembre 2019, sur l'animation, phase 2, du PRA en faveur des chiroptères en NA

OCTOBRE

Communication à la LPO (NA) du projet de memorandum FNE NA/LPO NA

NOVEMBRE

Participation et animation du comité du pilotage du PRA en faveur des Chiroptères Nouvelle-Aquitaine le 12 novembre 2019.

Participation et animation de la réunion de travail, le 15 novembre 2019, sur le projet 2020 de programme Grand Rhinolophe et Murin à oreilles échancrées

Autorisation préfectorale dérogatoire du 22 novembre 2019 accordée à FNE NA, pour tous les départements de NA, à l'interdiction de capture de spécimens d'espèce protégées dans le cadre d'inventaires de chiroptères, concernant trente (30) bénéficiaires associatifs sous la coordination du Groupe Chiroptères de Poitou-Charentes de Nature-Environnement 17.

DECEMBRE

Participation au Comité Technique Régional du PRA en faveur des Chiroptères en NA, le 19 décembre 2019.

Lancement d'un questionnaire aux administrateurs et aux associations de FNE NA pour préparer la future rencontre entre FNE NA et l'ARB NA, et identifier les attentes de FNE NA et de son réseau quant à un éventuel partenariat entre les deux associations.

SU

Les thèmes majeurs annuels

1 – PROGRAMMES REGIONAUX D'ETUDES OU D'ACTIONS SUR LA BIODIVERSITE

FNE NA a engagé plusieurs programmes en faveur de la biodiversité. Nous ne pouvons que nous en féliciter collectivement, tant pour leur nombre et leur richesse, que pour la mobilisation des réseaux associatifs pour les initier et les présenter et pour le portage assumé par FNE NA.

La démarche initiée par FNE NA relève d'une approche professionnelle. Nous nous devons d'être exemplaire dans le dispositif que nous avons mis en place, avec la signature des conventions de maîtrise d'ouvrage délégué et de maîtrise d'oeuvre.

A cet égard, deux points de vigilance :

- la nécessité de disposer d'un salarié à FNE NA pour coordonner, organiser, gérer et suivre au quotidien les dossiers relatifs aux programmes régionaux en faveur de la diversité biologique ;
- l'intérêt que chacun de ces programmes portent des actions concrètes de conservation, de restauration ou de reconquête de la diversité biologique régionale .

2 – CONSERVATOIRE ESPACES NATURELS NOUVELLE AQUITAINE

L'année 2019 a vu la concrétisation de la fusion/absorption, soutenue par la RNA et l'État et sous statut associatif, des CEN Aquitaine et Poitou-Charentes par le CEN Limousin devenu le CEN NA.

En 2019, FNE NA s'est investie pour anticiper l'arrivée de cette nouvelle et forte association bien déployée sur le territoire de la NA, avec courrier aux CEN et rencontre avec la RNA. FNE NA a insisté sur la future gouvernance, avec la pertinence d'un collège associatif au CA, l'affirmation des missions

fondamentales des CEN, avec la maîtrise foncière et d'usage, et sur les complémentarités à développer.

Au 1^{er} janvier 2020 est ainsi né le CEN NA, composée d'environ 120 salariés et de 8/9 millions € de budget annuel, et avec une dotation exceptionnelle de la RNA de 10 millions d'€ sur deux ans pour rechercher à maîtriser foncièrement 2.500 ha d'espaces naturels, notamment dans la cadre de Néoterra.

Pour la gouvernance, sur les 24 membres du CA du CEN NA, le collège des associations, sur 8 membres, compte la présence de FNE NA, de la SEPANSO Aquitaine, de Prom'Haies et du GMHL.

SU

ARB (Agence Régionale de la Biodiversité) en Nouvelle-Aquitaine

Représentant : Michel Hortolan

2019 n'est que la deuxième année de fonctionnement de l'ARB NA, au sein de laquelle FNE NA assure l'animation du collège 3. Alors que cette agence voulue par la Région continue à se chercher sur sa gouvernance et sur son rôle, quelques points sont à mettre en avant.

La gouvernance

- A la suite des pressions exercées par les forestiers d'Aquitaine et relayées par Alain Rousset, la composition du bureau est passée de 7 membres (1 par collège) à 14 membres (2 par collège). Pour le collège 3 c'est la LPO (Olivier Le Gall) qui occupe ce deuxième poste.
- Concernant l'absence de l'Etat dans les instances de gouvernance, le collège 3 a continué à affirmer l'anomalie de la situation et a su convaincre de la nécessité de remettre à plat les statuts actuels. La situation des relations entre Dreal, AFB, Région et l'ARB NA fin 2019 et les premiers documents élaborés en commun, laissent entrevoir une solution prenant en compte nos attentes.

Le programme d'action et le projet stratégique

- Elaborés en 2018 ils ont fait l'objet d'un suivi en bureau et en CA.

La gestion des ressources humaines

- A la suite d'un positionnement de la Région concernant ses attentes vis-à-vis de l'agence qu'elle a créée, une remise en cause du fonctionnement de la direction a été mise en débat en

FNE Nouvelle-Aquitaine Confédération régionale des associations de protection de la nature et de l'environnement

Impasse Lautrette 16000 Angoulême / Tél. 05 45 91 89 70

contact@fne-nouvelleaquitaine.fr

bureau et en CA. La solution d'une direction à deux têtes – technique et stratégique – a été décidée. Le collège 3 a été vigilant à la prise en compte du travail réalisé par le directeur en place depuis le début. A ce jour, le recrutement du deuxième poste de direction n'est pas effectué.

Le positionnement des associations aux assises de la biodiversité

- La biodiversité est la partie vivante de la nature. Elle intègre tous les écosystèmes et toutes les espèces. La préservation de la biodiversité nécessite donc une approche écosystémique intégrant le vivant et le non-vivant. Elle n'exclut pas les humains de son champ de compréhension et fait appel aux dimensions culturelle, sociale et économique pour que le fonctionnement pérenne des écosystèmes contribue à la construction d'un monde soutenable.

Parmi les enjeux :

- En finir avec le pouvoir absolu de « l'économisme » qui subordonne l'intérêt général et le long terme aux seules logiques comptable et financière en imposant que tous les biens, biens communs compris, rejoignent les marchés. Ainsi, le vivant, la biodiversité, les ressources naturelles, l'agriculture, les services, sont assimilés à des industries ou à la production d'objets manufacturés.
- S'assurer que concernant l'enjeu climatique les actions en matière d'atténuation ne vont pas à l'encontre de la préservation de la biodiversité. En conséquence les décisions en faveur de mesures favorables à la sobriété énergétique sont-elles prioritaires.
- Faire de l'éducation et de la recherche en sciences humaines et sociales, les piliers sur lesquels les politiques publiques menées en concertation avec la population, peuvent réellement susciter l'adhésion du plus grand nombre.
- Identifier de manière la plus complète possible les services rendus par la biodiversité aux humains (santé, bien être, activités économiques) et poser le débat sur les estimations de coûts induits.

Vers un conventionnement en 2020

- FNE NA a toujours veillé à ce que les relations avec l'ARB NA permettent une reconnaissance du rôle des APNE. En 2019 des contacts ont été pris afin qu'un conventionnement puisse formaliser les choses. En 2020 une première réunion a eu lieu afin d'examiner l'aspect concret d'un tel conventionnement.

MH

AGRICULTURE

Référent : Bertrand Garreau

Personnes ressources : Michel Fourches, Dominique Nicolas, Thierry Alezine, Jacques Brie

Volet transition agricole de la feuille de route du Conseil régional NEO TERRA

Représentant : Bertrand Garreau

J'ai participé à la concertation - conduite sous forme de trois réunions (7 février, 28 mars et 18 avril 2019) - mise en place par le Conseil régional pour l'élaboration de la feuille de route régionale relative à la transition agricole.

Ce travail s'inscrit dans la feuille de route régionale dédiée à la transition énergétique et écologique, dénommée Néo Terra. Cette stratégie a été adoptée en séance plénière du Conseil régional le 9 juillet 2019. Elle fixe 11 ambitions à l'horizon 2030 dont la transition agro-écologique, elle-même déclinée en 5 engagements. Parmi ceux-ci, on peut noter la sortie des pesticides de synthèse.

La stratégie agricole est pleine de bonnes intentions mais son efficacité reposera sur l'adhésion de la profession agricole. L'épreuve de vérité viendra lorsque les professionnels dévoileront le contenu des plans de filière que la Région leur a demandés.

BG

CROPSAV (Comité Régional d'Orientation de la Politique Sanitaire Animale et Végétale

Représentant : Michel Fourches

Personnes ressources : Jacques Brie – Bertrand Garreau

J'ai participé au CROPSAV du 13 Mars 2019 à Périgueux, section animale.

3 sujets ont été abordés au cours de la journée :

- tuberculose bovine,
- mouche Wohlfartia Magifica qui touche les bovins et a surtout un gros impact sur les ovins,
- peste porcine qui risque malheureusement d'avoir un impact sur l'élevage porcin en plein air.

COREAMR (Commission Régionale de l'Economie Agricole et du Monde Rural)

Représentant : Michel Fourches

Personnes ressources : Jacques Brie – Bertrand Garreau

Cette commission est animée conjointement par la Région, la DRAAF et la Chambre Régionale d'Agriculture (CRA). Les APNE ont 2 sièges (le CREN et FNE-Nouvelle-Aquitaine). Les axes de travail de la commission sont Ecophyto et Agro-écologie..

J'ai participé à la CAE du 11 Janvier 2019 à Angoulême.
Il apparaît que malgré beaucoup d'actions (GIEE, fermes DEPHY, groupe des 30000, etc) et de communication (le budget ECOPHYTO 2019 est de 71 millions d'euros), le monde agricole reste très frileux pour réduire l'emploi de pesticides et malheureusement les chiffres de 2018 montrent une augmentation constante.

MF

CRAEC (Commission Régionale Agro Environnementale et Climatique)

Représentant : Michel Galliot

L'objectif de cette commission est de discuter des aides financières de l'Europe accordées pour mettre en place des mesures ou favoriser des pratiques bonnes pour l'environnement. Il y a beaucoup d'argent en jeu, plus de 200 M€ sur 5 ans.

Les discussions lors de ces réunions sont très techniques et seuls les organismes bénéficiant de MAEC (mesures agro environnementales) peuvent intervenir utilement. Plusieurs associations affiliées à FNE NA sont concernées mais elles traitent leur dossier directement avec la DRAAF.

Aucun document préparatoire ni d'ordre du jour n'ont été envoyés avant les réunions et il est donc difficile de préparer une intervention de FNE NA.

Ces réunions sont surtout un apport d'information et aucune décision n'est soumise au vote.

MG

FORET

Référente : Colette Gouanelle.

Personnes ressources : Michel Galliot, Didier Canteloup, Maxime Blanchet, Philippe Barbedienne, Georges Cingal, Alain Persuy

CRFB (Commission Régionale Forêt Bois)

Représentants : Colette Gouanelle et Michel Galliot

Cette commission a pour mission d'élaborer le Programme Régional Forêt Bois (PRFB) pour les 10 ans à venir.

L'année 2019 a été marquée par l'achèvement du projet de Programme Régional Forêt Bois (PRFB) et sa présentation aux membres de la Commission Régionale Forêt Bois (CRFB) puis au public.

Les deux représentants officiels de FNE NA à la Commission Régionale Forêt Bois sont M. Galliot et C. Gouanelle.

- Le 7 mars 2019 M. Galliot et C. Gouanelle ont assisté à la présentation du projet de PRFB, en présence des deux co-présidents de la CRFB : Monsieur le Préfet de Région et Monsieur le Président de la Région.
A cette occasion, le CEREMA a enfin présenté succinctement l'évaluation environnementale en précisant que la synthèse de l'état initial a été envoyée avec une hiérarchisation des enjeux : favoriser la biodiversité, réduire l'exposition des massifs aux risques de feux de forêts, adapter la forêt au changement climatique.

Nous ne savons pas si d'autres participants à la CRFB ont eu la chance de voir toutes les étapes de l'itération mais ce ne fut pas le cas de FNE NA, malgré nos demandes réitérées.

- Le 24 octobre 2019 C. Gouanelle a participé à une rencontre des représentants de la CRFB avec deux rapporteurs de l'Autorité Environnementale nationale où elle a mentionné, entre autres, qu'après 2 ans et ½ de travail, les enjeux environnementaux avaient enfin été identifiés - une nécessité pour respecter les lois et la déclinaison du PNFB - et que des objectifs étaient enfin apparus dans le projet, concernant la préservation de la biodiversité, la prise en compte de la multifonctionnalité des forêts et la contribution à l'atténuation du changement climatique.

Cependant les fiches actions ne sont toujours pas à la hauteur des enjeux environnementaux et la « dynamisation de la gestion forestière » avec le développement de la mécanisation dans l'exploitation des feuillus (FA9) et la volonté de regrouper les petites parcelles (FA10) pour les exploiter davantage ne nous paraît pas le meilleur moyen pour préserver la biodiversité et pour lutter contre le changement climatique, surtout lorsqu'il s'agit de mobiliser du bois énergie.

L'avis délibéré de l'AE adopté le 6 novembre 2019, converge tout à fait avec l'analyse de FNE NA.

- Fin 2019, une consultation du public sur le projet de PRFB était mise en place sur Internet, sans que les représentants de FNE NA soient officiellement informés des dates (15 décembre au 16 janvier 2020). M. Galliot a envoyé une contribution de FNE NA à la consultation, faisant la synthèse des nombreuses remarques que nous avons fait remonter à la DRAAF tout au long du processus d'élaboration et donnant un avis défavorable (PJ) en demandant que le projet ne soit pas validé tant qu'il n'aura pas été modifié, avec une meilleure prise en compte des fonctions écosystémiques et climatiques, et en intégrant de véritables actions de préservation et de restauration
Nous avons pu constater que cette consultation était tout aussi opaque que les étapes précédentes : les avis étant envoyés à une simple adresse mail, sans savoir qui les recevait, les analysait et si toutes les contributions seraient prises en compte. Ces remarques seront mentionnées à Mme à Préfète lors de la rencontre de janvier 2020.

CG

EAU

Référent : Jacques Brie

Personnes ressources : Thierry Alezine, François Lefebvre, Elisabeth Arnould, Patrick Point, Jean-Louis Jollivet.

- Point général

FNE Nouvelle-Aquitaine a été représentée dans différents séminaires, stages et instances :

- Le 11 janvier à Angoulême à la commission agroécologique animée par la DRAAF qui a fait un point sur le programme Ecophyto.
- Les 14 et 15 janvier pour les rencontres nationales santé-environnement. Le Ministre de la transition écologique a fait le lancement du PNSE4 (quatrième plan national santé-environnement).
- Le 7 mars à Ambarès sur demande de la FRAB, lors de son Conseil d'Administration. La FRAB souhaitait notre intervention sur le sujet des réserves de stockage de l'eau préalablement à un positionnement sur ces ouvrages.
- Le 14 mars à Bordeaux devant le Tribunal administratif sur le barrage de Caussade.
- Le 26 mars à Puyroyon en Charente, à l'assemblée des acteurs de l'eau organisée par l'ARB NA. Le travail en atelier a notamment relevé qu'il n'y avait pas lieu de dissocier la biodiversité des activités économiques.
- Le 21 mai nous avons fait savoir à Madame la Préfète de région que nos associations étaient très attachées à ce que l'Etat garde la main sur la gestion de l'eau. Des prélèvements agricoles causent ou aggravent les assèchements de rivières, et les rivières sont globalement dégradées : 60% des

FNE Nouvelle-Aquitaine Confédération régionale des associations de protection de la nature et de l'environnement

Impasse Lautrette 16000 Angoulême / Tél. 05 45 91 89 70

contact@fne-nouvelleaquitaine.fr

masses d'eau n'ont pas atteint le bon état. Nos associations participent à toutes les instances relatives à l'eau mais la concertation n'existe plus sur la maîtrise des prélèvements agricoles.

- Le 29 mai ce fut à Limoges que nous participions à « SOLUS, l'innovation dans le domaine de l'eau » un ensemble de dispositifs pour faire face à l'évolution de la ressource en eau, promus par la région Nouvelle Aquitaine.
 - Le 16 octobre à Poitiers nous avons représenté FNE NA à une réunion du BRGM pour la gestion des données du SIGES qui dorénavant valorisera une couche stygo-faune sur leur site.

- **Compte-Rendu de la réunion du SIGES/BRGM :**

Le 16 octobre 2019, à Limoges, FNE NA était représentée, en la personne de François Lefebvre, à une réunion organisée par le BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières) destinée à présenter les données et nouvelles fonctionnalités du portail SIGES (Système d'Information pour la Gestion des Eaux Souterraines) couvrant dorénavant les 2 ex- régions Poitou-Charentes et Limousin (un SIGES Aquitaine fonctionne encore séparément même s'ils seront amenés à fusionner). Parmi les nouveautés présentées, faisant suite à une proposition antérieure de Jacques Brie et Bernard Lebreton, une page d'information sur la faune aquatique souterraine (stygo-faune) qui pourra être complétée à l'avenir par une couche cartographique présentant les données d'inventaire acquises précédemment en Poitou-Charentes et à venir sur le reste de la Nouvelle-Aquitaine, dans le cadre du projet Stygo-faune porté par FNE Nouvelle-Aquitaine, démarré en septembre 2019.

- **Point sur l'avancement du projet Stygo-faune :**

La phase 1 du projet "Inventaire de la faune aquatique souterraine et qualité des milieux en Nouvelle-Aquitaine", projet porté par FNE Nouvelle-Aquitaine, a été initiée le 9 septembre dernier avec le recrutement par la SEPANSO Aquitaine de deux chargés de mission, Thierry Alezine (hydrogéologue) et François Lefebvre (biologiste), une convention de délégation liant les deux associations.

Pour répondre aux objectifs opérationnels de cette phase 1, T. Alezine est en charge de dresser une liste de sites potentiels à prospector (en phase 2 du projet) en tenant compte de la diversité des différents hydrosystèmes souterrains à l'échelle des ex-régions Limousin et Aquitaine, tandis que F. Lefebvre est en charge de recueillir et compiler l'ensemble des données disponibles sur la stygo-faune de manière à disposer d'un inventaire aussi exhaustif que possible des connaissances préalables en région. Pour mener à bien l'ensemble du projet, un comité de pilotage (experts scientifiques, administratifs, partenaires financiers) a été très tôt mis en place et une première réunion s'est tenue le 14 octobre dernier à la DREAL Bordeaux. Des déplacements en région sont régulièrement programmés de manière à sensibiliser et impliquer l'ensemble des structures naturalistes et spéléologiques départementales et régionales.

JB, TA et FL.

LITTORAL ET DOMAINE MARITIME

Référent : Jean-Marie Froidefond

Personnes ressources : Bruno Toison, Philippe Sauvage

Le naufrage de l'America Grande et les risques sur l'environnement.

Le porte container « America Grande » a coulé le 12 mars 2019 au pied du talus continental, à 330 km de La Rochelle, avec à son bord 2100 véhicules, 1000 tonnes de produits chimiques dangereux et 2200 tonnes de fuel. A la suite du plan ORSEC-POLMAR auquel j'ai participé, une lettre avec des données spatiales mettant en évidence les risques de ces produits chimiques sur les organismes vivant sur le talus continental a été envoyée par FNE-NA et la Sepanso Aquitaine.

Le Conseil Maritime de la façade Sud-Atlantique. Les avis concernant le Document Stratégique de la Façade sud-atlantique (DSF SA)

L'année 2019 a été consacrée à l'analyse du Document Stratégique de Façade (DSF) et à la préparation des avis de FNE-NA et du Conseil Maritime. Pour ce faire, j'ai participé en tant que Sepanso Aquitaine à trois commissions permanentes et au conseil maritime du 28 mai 2019..

Ce document stratégique de la façade présente des avancées notables : 1) la première des priorités est le bon état écologique ; 2) le développement des activités ou leur maintien ne doit pas porter préjudice au bon état écologique ; 3) des objectifs particuliers et des propositions d'indicateurs concrétisent la volonté d'une meilleure prise en compte de l'environnement.

En ce qui concerne l'avis de FNE-NA, compte tenu de la prise en compte insuffisante des impacts des activités humaines sur le bon état écologique, des cibles à atteindre imprécises ou laxistes, de l'absence de réserves halieutiques, et de l'absence de stratégie pour sensibiliser le grand public, nous avons rédigé un avis provisoire défavorable en attendant le DSF complet qui devrait être soumis pour consultation en 2021.

En ce qui concerne l'avis du Conseil maritime concernant ce projet, la Direction Interrégionale de la Mer a accepté quelques corrections de ma part mais toujours mineures. J'ai demandé que cet avis mentionne l'exemplarité des parcs naturels marins (PNM de l'estuaire de la Gironde et PNM du Bassin d'Arcachon) concernant le bon état écologique. Malheureusement cela n'a pas été accepté. Faute d'un projet ambitieux, lors du vote en séance plénière, le 28 mai 2019, je me suis abstenu avec deux autres représentants des associations de protection de la nature et de l'environnement. Enfin le projet d'agrandissement du Port de La Rochelle présenté lors de ce conseil maritime nous fait craindre le pire concernant les impacts sur le bon état écologique des eaux littorales de la mer des pertuis.

Participation au Comité Régional de Sélection pour les Fonds Européens pour l'Aquaculture et la Pêche.

J'ai participé en tant que représentant de FNE-NA à deux réunions sur trois. Je n'ai pas pu rendre à la première réunion qui a eu lieu à Consac le 11 mars, cette commune n'étant pas desservie par des transports en commun. La deuxième réunion a eu lieu à Bordeaux au Conseil Régional le 13 juin. Une évaluation à mi-parcours du FEAMP national a été présentée. Vingt cinq dossiers de demande de fonds européens furent examinés favorablement. La troisième réunion s'est tenue à Andernos, au lycée Simone Veil, le 3 décembre 2019.

Au cours de cette dernière réunion, il a été question du prochain programme qui doit démarrer en 2021. Chaque État membre doit établir son programme opérationnel (PO), co-construit entre les régions, les socioprofessionnels et l'État. Les régions assureront les paiements du FEAMP (financements Europe + région). Quatre thèmes principaux furent discutés en atelier : - favoriser la pêche durable, - l'aquaculture de marché, - la croissance d'une économie bleue et - renforcer la gouvernance internationale. J'ai regretté que l'environnement soit le plus souvent absent des discussions. J'ai fait remarquer la nécessité de préserver la ressource halieutique d'autant plus que 6 stocks sur 10 des espèces exploitées n'atteignent pas le bon état écologique dans notre façade maritime.

Erosion littorale et élévation du niveau marin

L'érosion du littoral est un phénomène ancien qui remonte au moins au XVIII^e siècle pour le littoral de l'ancienne région d'Aquitaine. Cette érosion entraînant un recul du littoral est devenue un sujet préoccupant avec le développement de l'urbanisme au plus près des plages. À l'élévation du niveau marin induit par le réchauffement du climat peut s'ajouter la subsidence des terres continentales. Les géologues et les géographes s'accordent pour dire qu'il est vain de lutter contre l'érosion dans le Golfe de Gascogne. D'une façon générale, la gestion est basée sur la relocalisation des biens et des activités comme le préconise FNE dans sa note « stratégie gestion du trait de côte » d'avril 2014. Tout au plus peut-on préserver temporairement des localités sans possibilité de relocalisation.

Des plans de prévention des risques de submersion et d'inondation sont en cours ou approuvés. Il est cependant regrettable de constater une sous-évaluation de l'élévation du niveau marin par l'Etat (circulaire du 27 juillet 2011) avec l'hypothèse d'une élévation de 20 cm avant 2011 et de 40 cm entre 2011 et 2100.

JMF

CLIMAT / AIR / ENERGIE

Référent : Michel Galliot

Personnes ressources : Daniel Delestre, Monique de Marco, Michel Teissier, Alain Persuy

Après une année 2018 très active pendant les débats sur le SRADDET et sa composante climat-énergie, l'année 2019 a été plus calme pour FNE NA. Les alertes et les rapports scientifiques s'accumulent pourtant (deux rapports du GIEC en 2019). Les marches pour le climat, où plusieurs de nos associations ou fédérations sont actives, rassemblent de plus en plus de monde. Ce thème prend de plus en plus d'importance dans les agendas politiques et les médias mais les mesures ne sont pas à la hauteur des paroles. Les émissions de GES mondiales continuent d'augmenter, en France et en Nouvelle-Aquitaine où elles oscillent entre hausse et baisse suivant les années, sans tendance nette sur les dernières années.

Il faut noter une montée des oppositions sociétales sur le déploiement des parcs éoliens avec des arguments parfois légitimes, parfois discutables.

Le CESER Nouvelle-Aquitaine a produit un rapport intéressant sur la neutralité carbone.

FNE NA est présente dans l'association de mesure de la qualité de l'air ATMO NA par l'intermédiaire de ses fédérations dont l'un des membres en est trésorier adjoint. FNE NA a participé aux assises de la qualité de l'air en septembre 2019 avec un exposé de Michel Galliot.

MG

COPTEC (Conseil Permanent de la Transition Energétique et du Climat)

Représentants : Daniel Delestre et Michel Galliot

TRANSPORTS - MOBILITES

Référent : Daniel Delestre

Personnes ressources : Georges Cingal, Jean-Louis Jollivet

DECHETS – ECONOMIE CIRCULAIRE

Référente : Cathy Mazerm

Personnes ressources : Dominique Nicolas, Anne-Marie Delalex,, Jean-Claude Caraire, Sylvie Caillaud, Jean-Joël Gaurier

PRPGD (Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets)

Représentants : Cathy Mazerm, Daniel Delestre, Jean-Claude Caraire

Le Plan (PRPGD) a été adopté le 21 octobre 2019 après une enquête publique qui a eu lieu du 17 juin au 19 juillet 2019. L'année 2019 n'a donc rien apporté de nouveau. FNE NA attend des réunions du Comité de suivi et la mise en route de l'Observatoire Régional des Déchets et de l'Economie Circulaire (ORDEC), animé par l'AREC. Un premier webinaire a eu lieu en décembre, le comité de suivi est programmé en janvier (**derniers chiffres produits par l'ORDEC** (données provisoires 2018 sur les DMA, consommation de CSR en région) ainsi que les **nouveautés du site de datavisualisation** (tableau de bord régional sur les déchets et l'économie circulaire, généralisation du tri à la source des biodéchets...).

Deux journées de formation avec FNE en partenariat avec FNE NA

1) A Angoulême, accueillie par Charente Nature, le 5 juin, une première journée d'information et d'échanges sur le coût et le financement du service public de prévention et de gestion des déchets a réalisé un focus sur l'outil qu'est la tarification incitative des déchets.

Ce temps de rencontre a réuni des bénévoles et des salariés venus de Corrèze, de Haute-Vienne, de Gironde et de Charente. Laurent Jarry, de l'ADEME, a décortiqué la construction des coûts du service et ses différents modes de financement (taxe, redevance), accompagné par le témoignage du directeur du SIRTOM du Pays de Brive qui a mis en place la tarification incitative des déchets sous forme de taxe associant part fixe et part variable. Cathy Mazerm (CORREZE environnement) a animé l'atelier sous forme de jeu de rôles qui a permis à chacun de s'approprier des arguments et des propositions pour le passage en tarification incitative, dans l'optique d'une baisse des ordures ménagères Cela ne peut se faire, à notre sens, sans un renforcement des actions de prévention.

Cette journée a permis de clarifier le rôle d'une tarification incitative (redevance ou taxe) en tant que levier supplémentaire au changement de comportement de tous les acteurs.

Les participants ont souhaité se revoir notamment sur la thématique des bio déchets, des pistes d'action ont été esquissées et seront à proposer à nos associations sur les territoires...

2) Une seconde journée devait avoir lieu à Bordeaux sur le gaspillage alimentaire, accueillie par le CREPAQ, mais elle n'a pu se tenir. Ce n'est que partie remise.

CM

EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT VERS UN DEVELOPPEMENT DURABLE (EEDD)

Référente : Cathy Mazerm

Personnes ressources : Michel Hortolan

En 2019, nous avons participé plus activement au réseau Education & Sensibilisation à l'Environnement et à la Nature (ESEN) de France Nature Environnement en participant à son Directoire.

Ce réseau national (interne à FNE) réunit 220 associations (toutes échelles territoriales confondues) et plus de 350 correspondant·es (éducateur·trices nature/environnement, coordinateur·trices pédagogiques, directeurs·trices, bénévoles, ...), il poursuit les objectifs suivants :

- **Mieux se connaître** : Renforcer les liens entre les associations et les personnes qui constituent ce réseau, Faire du réseau ESEN un lieu d'échanges pour mieux connaître les pratiques de chacun, à travers des rencontres régulières

- **Valoriser et démultiplier les actions menées par le réseau** : Mieux connaître ces actions et les rendre visibles ; Améliorer la couverture territoriale de cette activité ; Contribuer à la reconnaissance de l'intérêt de l'éducation, la sensibilisation et la formation à l'environnement et à la nature par tous ; Renforcer la reconnaissance et la spécificité des APNE.

- **Créer une synergie nationale pour mettre en commun, réfléchir et construire ensemble** : Travailler tous ensemble : national/territoires, administrateurs/salariés, inter-réseaux (thématiques, territoriaux, etc.); Mutualiser et faire évoluer les outils et dispositifs pédagogiques existants et construire ensemble des outils innovants; Construire et mener des actions/projets d'envergure nationale (ex : opération nationale déclinée dans tous les territoires); Mener des réflexions communes sur des sujets spécifiques et d'actualité.

Dans les prochaines années, FNE NA pourra s'appuyer sur ce réseau national et le renforcer en participant activement aux échanges inter régions.

Nous avons continué à échanger avec les acteurs de l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable en région et notamment avec les GRAINE (s) . Le document, synthétisant à la fois les résultats de l'enquête **L'EEDD et vous**, les éléments de bilan des événements et les recommandations pour l'EEDD directement issues des assises de l'EEDD est disponible sur <http://www.assiseseedd-nouvelleaquitaine.fr/wp-content/uploads/2019/10/Feuille-de-route-EEDD-NA-2019-VF.pdf>

Merci à tous ceux qui ont participé. Cette feuille de route sera un élément de base qui va nous permettre de valoriser l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable.

CM

JURIDIQUE

Référent : Antoine Gatet

Personnes ressources : Daniel Delestre, Alain Boussarie, Jean Bernaben

2019 a constituée l'année des 3 ans d'existence de FNE NA, lui permettant de solliciter l'agrément protection de la nature et une reconnaissance de représentativité. Le groupe juridique a assisté le CA pour le montage de ces dossiers. FNE NA a obtenue son agrément au titre du code de l'environnement par arrêté du Préfet de Région du 19 août 2019. Cet agrément génère des obligations en terme de transparence de l'association. Le dossier de demande de représentativité a été constitué dans la foulée. En cours d'instruction.

En 2019, la création formelle d'un "réseau juridique" au sein de FNE NA se heurte à la disponibilité humaine de ses membres, à la disponibilité d'un bénévole prêt à l'animer notamment, et à l'enjeu de ne pas faire "doublon" avec le réseau juridique national de FNE, déjà très surchargé.

En l'absence de ce réseau formalisé, les compétences juridiques du mouvement ont été mobilisées pour les différents dossiers traités par FNE NA, et en particulier le premier dossier contentieux engagé par la fédération aux côtés de l'association Natur'Jalles contre la déviation du Taillan-médoc (recours déposé en janvier 2020). A noter la préfiguration en 2019 de deux formations prévues en 2020 : une formation "ERC - éviter, réduire, compenser" à destination des bénévoles en lien avec FNE; et le projet de coordination par FNE NA de la formation des commissaires enquêteurs en Nouvelle-Aquitaine en 2020, sur commande de la DREAL.

AG

SANTE – ENVIRONNEMENT

Référent : Michel Levasseur

Personnes ressources : Yvan Tricart, Roland Caigneaux, Sylvie Caillaud, Marie Boutinon, Alain Boussarie

CRSA (Conférence Régionale de Santé et d'Autonomie)

Représentant : Michel Levasseur

FNE Nouvelle-Aquitaine membre titulaire de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (C.R.S.A.) et de la Commission Spécialisée de Prévention (C.S.P.) est représentée par Michel Levasseur membre titulaire, le deuxième poste de membre suppléant est vacant.

FNE Nouvelle-Aquitaine Confédération régionale des associations de protection de la nature et de l'environnement

Impasse Lautrette 16000 Angoulême / Tél. 05 45 91 89 70

contact@fne-nouvelleaquitaine.fr

Commission Plénière

En 2019, j'ai assisté aux deux Assemblées Plénières de la CRSA, qui se sont déroulées les 28 mars 2019 et le 19 novembre 2019.

Parmi les nombreux travaux je retiens :

- **Le rapport d'activité des 3 années de travaux de la CRSA** a fait état des points faibles et des regrets qui tiennent à l'impact du poids d'une grande région sur le fonctionnement de la CRSA. Les adaptations introduites après le passage en « grande » région n'ont pas produit tous les effets espérés. La visio-conférence s'avère être un outil toujours laborieux et mal maîtrisé, d'une qualité technique souvent insuffisante. Au niveau des instances de la CRSA, les réunions décentralisées ont été peu nombreuses. Et quand elles ont lieu, leur effet sur la participation n'est pas patent. Au-delà des questions symboliques, la localisation de Bordeaux est de facto assez centrale en Nouvelle-Aquitaine, paradoxalement davantage qu'en ex-Aquitaine.

D'une manière générale, les membres de la CRSA venant de l'ex-Poitou-Charentes ou de l'ex-Limousin estiment que le fonctionnement général de l'ARS, des autres services de l'Etat, du Conseil régional, est beaucoup plus laborieux et compliqué que celui qu'ils connaissaient auparavant. Il y a beaucoup moins de proximité, les circuits de décision sont plus longs, tout est centralisé à Bordeaux. Pour l'instant, en tant qu'acteurs de santé, la valeur ajoutée de la fusion des trois ex-régions ne leur semble pas patente. Il est clair que les ex-Aquitains ont un jugement plus nuancé dans la mesure où ils n'ont pas perdu en proximité.

- **L'avis sur le projet de zone d'épandage de pesticides et autres produits phytosanitaires agricoles**, adopté à l'unanimité par la Commission permanente le 8 octobre 2019.

« La CRSA NA demande d'abord plus de transparence et d'accessibilité à l'information. La CRSA Nouvelle-Aquitaine considère que l'information fournie par les pouvoirs publics dans le cadre de la présente concertation est insuffisante et manque de transparence. Il ne suffit pas d'affirmer que les distances proposées ont été validées par une Agence officielle. Il faut expliquer sur la base de quels travaux et études, cette validation a été effectuée. Il faut permettre l'expression de points de vue contradictoires. Il faut enfin permettre à la population de s'approprier les termes du débat en lui donnant accès à une information claire et compréhensible. Ce n'est pas le cas aujourd'hui sur cette question en Nouvelle-Aquitaine comme ailleurs, que ce soit sur la dangerosité des produits, sur les distances à respecter pour protéger la santé ou sur l'efficacité des mesures de protection envisageables. Enfin, la CRSA demande la mise en place d'un dispositif d'observation de l'imprégnation de la population, en particuliers des enfants et dans les zones les plus exposées à l'utilisation des pesticides. »

- Le 19 décembre 2019 l'Agence Régionale de la Santé a invité les acteurs de la santé et les membres de CRSA pour présenter le **1^{er} bilan du Projet Régional de Santé**, 17 mois après. De nombreux exposés ont permis de découvrir et de débattre sur les nouvelles pratiques professionnelles impulsées à la suite des orientations prioritaires du plan. La présentation par les acteurs de terrain de leurs pratiques professionnelles a enrichi le débat.

FNE Nouvelle-Aquitaine Confédération régionale des associations de protection de la nature et de l'environnement

Impasse Lautrette 16000 Angoulême / Tél. 05 45 91 89 70

contact@fne-nouvelleaquitaine.fr

Commission Spécialisée de Prévention (CSP)

J'ai assisté le 12 mars 2019, le 14 mai 2019 et le 8 octobre 2019, aux travaux de la Commission Spécialisée de Prévention de la CRSA NA.

En résumé tous les travaux de cette commission s'articulent sur le thème : **un environnement favorable à la santé, une aspiration générale.**

« Au-delà de l'action sur des déterminants comme l'alcool ou le tabac, la demande actuelle est celle d'un environnement favorable à la santé que ce soit en matière de logement, de conditions de travail ou de scolarité, d'alimentation, de qualité de l'air, de moindre exposition aux polluants, etc. »

Ont été présentées dans le cadre des campagnes de prévention et de promotion de la santé un très intéressant **travail sur les compétences psycho sociales**, facteur essentiel dans la réussite des campagnes de prévention et trop souvent négligé. Permettre à des enfants et aussi à des adolescents d'acquérir une conscience de soi positive, de savoir communiquer efficacement, de nommer et réguler ses émotions est le but de cet accompagnement. Au cours d'une série de séances organisées par une équipe d'enseignants et d'animateurs préalablement formés à ces techniques, les enfants et adolescents s'approprient ces compétences.

En conclusion les travaux de la CRSA sont très divers et s'inscrivent à la frontière du médical, de l'accompagnement social, avec une touche environnementale, enjeu de la santé des générations futures.

ML

SRADDET (SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT, DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET D'EGALITE DES TERRITOIRES)

Référente : Monique De Marco

Personnes ressources : Michel Galliot, Michel Teissier, Serge Urbano

RENDEZ-VOUS INSTITUTIONNELS

Rencontres avec le Préfet, puis la Préfète de Région

Instituées en 2018, les rencontres avec le Préfet, puis la Préfète de région se sont poursuivies en 2019, à trois reprises.

Le 29 janvier, la délégation de FNE NA a rencontré Didier Lallement et présenté les dossiers sur le grand débat national, l'eau et de sa gouvernance, le barrage de Caussade, les projets routiers au nord de **FNE Nouvelle-Aquitaine** Confédération régionale des associations de protection de la nature et de l'environnement

Limoges et la distillerie de Douence en Gironde.

Le 27 mai, c'est à Fabienne Buccio, nouvelle Préfète de région, que FNE NA s'est présenté ainsi que ses fédérations, et a exposé les dossiers sur le Document Stratégique de Façade Sud Atlantique, l'eau et le barrage de Caussade.

Le 23 septembre, les échanges ont porté sur la liaison routière Limoges-Poitiers, le barrage de Caussade, les bassines en Poitou-Charentes, la déviation du Taillan, la circulaire du 12 juin 2019 réorganisant les services de l'Etat, et les chartes de « bon voisinage » relatives aux pesticides.

IL

Rencontre avec le Vice-président du Conseil régional - Biodiversité

Une réunion d'échanges a eu lieu le 3 mars 2019 avec Nicolas Thierry, vice-président du Conseil régional, chargé de l'environnement et de la biodiversité. Les sujets abordés ont permis un tour d'horizon de l'actualité de nos associations et de celle du conseil régional : les réserves naturelles régionales, parcs naturels régionaux et le nouveau CEN NA ; le projet « bio hot spots » ; le SRADDET ; les centrales photovoltaïques au sol ; le barrage de Caussade ; l'application « sentinelles de la nature » ; les fonds européens ; l'aide de la Région à la coordination et au travail en commun des deux cents associations de notre réseau.

Les échanges ont vocation à se poursuivre de façon régulière.

IL

Rencontre avec la Vice-présidente du Conseil régional - Europe

A la demande FNE NA, une rencontre avec Isabelle Boudineau, vice-présidente du Conseil régional, chargée de l'Europe et de l'international, a eu lieu le 2 avril 2019, en y associant le Graine Aquitaine. Les deux réseaux, GRAINE et FNE NA, fédèrent plus de 300 associations en Nouvelle-Aquitaine, soit environ 80% des associations naturalistes et environnementales - la LPO et l'union régionale des CPIE complétant le panorama – et constituent plus de 90% des associations naturalistes et environnementales utilisant des fonds FEDER.

Après un échange sur les difficultés des associations dans l'utilisation des fonds FEDER, la Région a présenté les perspectives pour les fonds Feder 2021-2027 et a sollicité FNE NA et Graine Aquitaine pour contribuer aux propositions de la Région. Celles-ci ont envoyé un document sur axé sur les fonds européens et la biodiversité, selon différents axes (agriculture – climat – connaissance – eau – adaptation au changement climatique).

IL

REUNIONS DIVERSES

Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine (MANA)

Représentants : Michel Hortolan et Isabelle Loulmet – suppléants : Cathy Mazerm et Michel Galliot.

L'appartenance de FNE N-A au Mouvement Associatif Nouvelle-Aquitaine permet à la fois de marquer notre investissement pour faire valoir le fait associatif et de porter la parole des APNE au sein de cette organisation. Présents au CA et au bureau, nous occupons le poste de secrétaire.

En décembre 2018, **la charte d'engagements réciproques** a été signée par l'Etat, la Conseil régional et le MANA. Le préambule précise : « Fort d'un réseau de plus de 110 000 associations actives, le réseau associatif de la Nouvelle-Aquitaine est un acteur incontournable du dynamisme régional. Par la diversité de ses modes d'organisations et de ses actions, par la mobilisation de ses salariés, par l'engagement libre et volontaire de ses bénévoles il est un atout essentiel du vivre ensemble de la Nouvelle-Aquitaine. »

Le lien pour en savoir plus :

https://lemouvementassociatifnouvelleaquitaine.files.wordpress.com/2019/04/charte_engagements_reciproques_signeena.pdf

Au-delà de notre engagement dans la vie statutaire, nous avons contribué à l'organisation des assises départementales de la vie associative et à l'animation des assises régionales de la vie associative en décembre 2019.

MH

CESER NOUVELLE-AQUITAINE

Référent : Michel Hortolan.

Représentants : Clarisse Pinel, puis Ludovic Jomier pour Limousin Nature Environnement – Pierre Davant pour la Sepanso Aquitaine – Isabelle Loulmet pour Poitou-Charentes Nature.

En 2019, un changement de représentant pour Limousin Nature Environnement a eu lieu à l'été 2019 : Clarisse Pinel a changé de région et a cédé sa place à Ludovic Jomier, qui l'a remplacée dans les différentes commissions et instances où elle siégeait.

Le CESER s'est réuni 7 fois en session plénière, et a voté à la 1^{ère} plénière son plan d'actions, visant à redéfinir des règles de fonctionnement avec le Conseil régional, à mieux impliquer tous les conseillers et à affiner sa communication et sa visibilité.

De très nombreux avis ont été votés sur un large spectre de thématiques lors de ces plénières, l'objectif étant de pouvoir être associé plus en amont des votes du Conseil régional pour que les avis du CESER puissent être mieux intégrés aux réflexions des élus régionaux.

Trois rapports sont sortis en 2019 :

Rapport piloté par la section Veille et Prospectives : « **Pour une économie durable de la mer en Nouvelle-Aquitaine** ».

La principale préconisation de ce rapport est de préserver et d'économiser la mer, richesse à la fois surexploitée et inexplorée aujourd'hui, ce qui met en péril tout ce qu'elle porte, comme élément essentiel au bien-être et à la prospérité de l'humanité.

Rapport piloté par la commission 2 : « **Maîtrise du foncier : « des bonnes intentions aux bonnes pratiques** ».

La région Nouvelle-Aquitaine est la 1^{ère} région en France en termes de consommation foncière et de taux de vacance de logements. Pour enrayer ce phénomène de consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers, et d'artificialisation des sols, une nouvelle manière de penser l'aménagement de l'espace, fondée sur la sobriété foncière, doit être partagée par tous les acteurs, publics, privés, particuliers, et mise en œuvre avec détermination au travers des politiques publiques portées par l'Etat, la Région et toutes les collectivités territoriales.

Les principes d'éviter, de réduire, ou au pire de compenser, doivent s'appliquer, en mobilisant déjà les acteurs et les leviers d'action existants. La Région, acteur émergent aux leviers d'action essentiellement indirects, a mis en œuvre un Observatoire des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (NAFU), à renforcer comme outil d'aide à la décision ; Elle doit fédérer et accompagner les territoires autour de la sobriété foncière, et orienter via son schéma stratégique le SRADDET.

La réussite se situe dans une dynamique collective, où chaque acteur affirme et assume ses responsabilités.

Rapport piloté par la commission 3 : « **Enjeux d'une neutralité carbone en 2050 en Nouvelle-Aquitaine – de la prise de conscience aux changements de modèles** ».

Ce rapport propose une analyse de la situation climat-énergie en Nouvelle-Aquitaine (émissions de GES, consommation d'énergie, puits de carbone) afin de concevoir le cadre régional de la neutralité carbone. Si celle-ci nécessite un changement global de comportement des collectivités, des entreprises et des citoyens, au vu des enjeux particuliers de la Nouvelle-Aquitaine, ce rapport s'est axé sur la neutralité carbone par l'agriculture et la forêt.

De nombreuses préconisations thématiques et transversales sont proposées avec un constat posé : il ne s'agit plus de fléchir le modèle socio-économique existant mais bien de le revoir profondément en révisant les modes de production et de consommation.

Les représentants de nos associations ont travaillé à réunir les conseillers du groupe environnement pour échanger et se concerter. Différentes interventions collectives ont ainsi été portées lors de sessions plénières pour amplifier la voix des APNE au sein du CESER. Ce travail de construction collective est à poursuivre.

IL

————— FNE Nouvelle-Aquitaine remercie ses partenaires qui l'ont soutenue en 2019 —————



ANNEXES

Annexe 1 – 2019 : FNE Nouvelle-Aquitaine grandit (liste des réunions)

Représentants

AP	Alain Persuy	JB	Jacques Brie	MigG	Miguel Gailledrat
BF	Bruno Fillon	JCC	Jean-Claude Caraire	MH	Michel Hortolan
BG	Bertrand Garreau	JJG	Jean-Joël Gaurier	ML	Michel Levasseur
CG	Colette Gouanelle	JMF	Jean-Marie Froidefond	MT	Michel Teissier
CM	Cathy Mazerm	KW	Klaus Waldeck	NC	Nicolas Cotrel
CP	Clarisse Pinel	LJ	Ludovic Jomier	PB	Philippe Barbedienne
DD	Daniel Delestre	MB	Maxime Blanchet	PD	Pierre Davant
EA	Elisabeth Arnauld	MDM	Monique de Marco	PP	Patrick Picaud
FL	François Lefevre	MF	Michel Fourches	SU	Serge Urbano
IL	Isabelle Loulmet	MG	Michel Galliot	TA	Thierry Alezine

Date	Réunion	Représentants
9 janvier	Mouvement associatif - Angoulême	MH
10 janvier	CRAEC - Bordeaux	MG
11 janvier	COREAMR CAE – Bordeaux	JB +MF
14-15 janvier	Rencontres nationales Santé-Environnement - Bordeaux	JB
23 janvier	PRA amphibiens-reptiles - Angoulême	
24 janvier	ARB NA- Assises de la biodiversité - Limoges	MH + JB + MG
29 janvier	rencontre Préfet région Bordeaux	MH+MDM+PB+MG
1 ^{er} février	réunion directeurs et coordinateurs - Angoulême	
2 février	Mouvement associatif – St Pardoux	KW
7 février	Région transition agricole – Bordeaux	BG
7 février	ARB NA – conseil d’administration - Bordeaux	MH + AP
7 février	PRA odonates et lépidoptères - Bordeaux	
11 février	conseil d’administration – Bordeaux	
5 mars	Mouvement associatif – rencontre départs –Limoges	MG + MT
6 mars	Mouvement associatif – CA - Angoulême	MH
7 mars	CRFB – Bordeaux	CG + MG
7 mars	FRAB NA – Ambarès	JB
8 mars	CRAEC – Limoges	MF
8 mars	Observatoire NAFU – Bordeaux	DD + IL
11 mars	rencontre élus Conseil régional – Bordeaux	MH+CM+PB+KW+IL
13 mars	Mouvement associatif – AG – Limoges	MH
13 mars	CROPSAV – Périgueux	MF
14 mars	audience Tribunal Administratif Caussade	MH JB
14-15 mars	séminaire DREAL – Bordeaux	MH+SU+CC+IL
19 mars	COPTec – Limoges	MG
22 mars	Mouvement associatif – rencontre départs – Angoulême	IL
26 mars	ARB NA – eau – Bordeaux	MH + JB
28 mars	Région transition agricole – Bordeaux	BG
28 mars	Réseau gestionnaires espaces naturels – St Symphorien	MH
2 avril	rencontre I.Boudineau – Bordeaux	MH+CC+IL
2 avril	PNA vision d’Europe – Bordeaux	
6 avril	AG FNE Paris	MH+MG+IL+DD
8 avril	Mouvement associatif – CA - Angoulême	MH
10 avril	ATMO NA – Angoulême	MG

12 avril	conseil d'administration – Verneuil sur Vienne	
12 avril	assemblée générale – Verneuil sur Vienne	
15 avril	FNE journée eau Adour Garonne – Bordeaux	JB - IL
18 avril	PRAC – Angoulême	BF
19 avril	Région transition agricole – Bordeaux	BG
2 mai	PRA odonates et lépidoptères – Angoulême	
2 mai	CA ARBNA	MH + AP + MG
3 mai	réunion services biodiversité Région - Poitiers	BF + IL
14 mai	réunion PRAC FNE NA et CEN – Mussidan	MH + SU
16 – 17 mai	FNE réunion directeurs et coordinateurs – Strasbourg	BF+JJR+IL
19 mai	CIRENA 1ère rencontres énergies citoyennes Uzerche	MT
21 mai	rencontre Préfet région Bordeaux	MH+MG+DD+KW+PB+JB+IL
24 mai	FNE conférence des présidents – Paris	MH
27 mai	réseau énergie FNE – Paris	MT
28 mai	colloque méthanisation FNE-INRA – Paris	MT
28 mai	COPTec – Bordeaux	MDM
29 mai	Région – eau – Limoges	JB + MG
3 juin	rencontre N.Thierry – Bordeaux	MH + SU
4 juin	Région – transition agricole – Bordeaux	BG
11 juin	Comité de suivi fonds européens - Pessac	MH + KW
11 juin	Pacte du pouvoir de vivre NA – Pessac	IL
11 Juin	AG ATMO NA	MG
13 juin	SRB comité technique scientifique – Angoulême	AP + NC + IL
13 juin	CORESEL FEAMP – Bordeaux	JMF
17 juin	Mouvement associatif – CA - Angoulême	MH + IL
24 juin	CEN NA - Bordeaux	MH
25 juin	PRAC – Poitiers	BF
26 juin	ARB NA – AG – Bordeaux	MH
26 juin	Schéma régional biomasse - Angoulême	JB
1 ^{er} juillet	Comité de suivi fonds européens – Poitiers	KW
2 juillet	conseil d'administration - Angoulême	
2 juillet	réunion directeurs et coordinateurs – Angoulême	
5 septembre	ARB NA – Bureau – Angoulême	MH
10 septembre	Sciences Po – Bordeaux	MH
12 septembre	Mouvement associatif – CA - Angoulême	MH + IL

16 septembre	conseil d'administration – Bordeaux	
17 septembre	ATMO NA-assises de l'air- Limoges	MG
23 septembre	rencontre Préfète de région – Bordeaux	MH+KW+PB+IL
3 octobre	réunion directeurs et coordinateurs – Angoulême	
4 octobre	Région fonds européens – Angoulême	MH
7 octobre	Conseil maritime façade sud atlantique- Bordeaux	JMF
7 octobre	rencontre président Rousset – eau- sécheresse	JB
10 octobre	PRA odonates et lépidoptères – Bordeaux	MigG
12 octobre	PRAC – Angoulême	BF
16 octobre	SIGES-BRGM – Poitiers	FL
17 octobre	Comité de suivi fonds européens – Lagord	PP
22 octobre	CA ATMO	MG
24 octobre	CRFB – Bordeaux	CG
27 octobre	réseau énergie FNE réunion bio-GNV – Paris	MT
28 octobre	journée travail stratégie + conseil d'administration- Angoulême	
5 novembre	ARB NA conseil d'administration – Bordeaux	MG + AP + IL
5 novembre	ARB NA assemblée générale – Bordeaux	MG+AP + CC+ IL
12 novembre	PRAC – Angoulême	BF
14 novembre	Mouvement associatif – CA - Angoulême	IL
26 novembre	Schéma régional biomasse – Bordeaux	CG + MB
29 novembre	conseil d'administration - Limoges	
2 décembre	présentation d'Ecobiose	MDM+MH+IL
3 décembre	CORESEL FEAMP – Andernos	JMF
10 décembre	Région – méthanisation – Bordeaux	DD
12 décembre	SRB comité technique scientifique – Angoulême	IL
12 décembre	PRAC – Angoulême	BF + IL